

Rôle et responsabilités des présidents des comités

Chaque Président d'un comité du Conseil a notamment les responsabilités suivantes:

- Planifier les réunions du comité, établir l'ordre du jour de ces réunions avec le Président du Conseil et coordonner les activités du Secrétaire général en ce qui concerne les affaires du comité;
- Présider toutes les réunions du comité, en assurer la conduite appropriée et efficace, s'assurer que tous les membres sont en mesure d'exprimer leur opinion sur les sujets discutés et s'assurer que les décisions ou recommandations faites par le comité sont claires.

Le Président d'un comité fait rapport au Conseil sur les questions relatives à son mandat et aux travaux de son comité.

* * * * *